

Chapitre 8 – Cadre permettant de juger des avantages et des risques potentiels

Mauricio R. Bellon, George Tzotzos et Paul Thompson

Résumé

Ce chapitre donne un aperçu des méthodes pouvant servir à évaluer les avantages et les risques potentiels associés à l'introduction du maïs transgénique au Mexique; il présente aussi une analyse de leur applicabilité. Ces méthodes d'évaluation sont les suivantes : l'*optimisation du risque* (on considère que les risques sont justifiables lorsqu'ils sont compensés par d'importants avantages), le *consentement éclairé* (en informant les parties susceptibles d'être touchées et en leur permettant d'opposer un refus, on s'assure que celles qui assument un risque le font volontairement) et l'*approche de précaution* (si les conséquences d'une mesure envisagée sont inconnues, mais risquent fort d'être néfastes, il peut être préférable de s'abstenir de prendre cette mesure).

Les méthodes fondées sur l'optimisation du risque sont utilisées depuis longtemps partout dans le monde pour évaluer les technologies transgéniques. On a également eu recours à des éléments du consentement éclairé à cette même fin. Quant au principe de précaution, sa pertinence est devenue de plus en plus évidente, particulièrement depuis la ratification du Protocole de Cartagena sur la biosécurité par de nombreux pays, dont le Mexique. Les méthodes fondées sur l'optimisation du risque reposent, dans une large mesure, sur une approche et des preuves scientifiques, mais elles supposent également des hypothèses, des jugements de valeur et des incertitudes. Si la science joue un rôle de premier plan dans le processus d'évaluation, nombre de choix vont au-delà de celle-ci et ne peuvent s'appuyer uniquement sur des preuves scientifiques.

Le cas du maïs au Mexique présente des conditions particulières qui ne peuvent être entièrement prises en compte dans les méthodes d'analyse du risque, mais qui ont d'importantes incidences sur la détermination des dangers, de même que sur l'évaluation et la gestion du risque. Ces conditions incluent un secteur agricole hétérogène — où les petits agriculteurs qui pratiquent la culture de subsistance (les *campesinos*) sont de loin les plus nombreux —, la complexité et l'importance de la culture du maïs et de sa consommation pour les agriculteurs et pour l'ensemble de la société, les caractéristiques génétiques des agrosystèmes du maïs et la présence du téosinte, l'espèce sauvage la plus étroitement apparentée au maïs.

L'introduction du maïs transgénique au Mexique pourrait s'accompagner d'importantes externalités — tant positives que négatives — pour les *campesinos*, et certains de ces effets externes pourraient être irréversibles. Il faut tenir compte des externalités, des incertitudes et des conséquences irréversibles dans les évaluations, mais ces facteurs ne doivent pas rendre impossible la prise de décision. Les avantages du maïs transgénique ne peuvent être tenus pour acquis : ils doivent être caractérisés et pondérés en fonction de leur ampleur et de la probabilité qu'ils se matérialisent. Pour juger des avantages et des risques potentiels, il faut considérer la façon dont ils se répartissent entre les différents groupes sociaux.

La question de la répartition s'étend également à l'importance relative des avantages et risques qui sont de type privé ou public et à la manière de pondérer les deux types. La différenciation et la mise en balance des avantages et des risques publics et

privés sont un processus complexe, mais incontournable si l'on veut évaluer l'acceptabilité du maïs transgénique. La participation de la société — particulièrement des groupes sur lesquels l'introduction et l'utilisation du maïs transgénique au Mexique peuvent avoir des effets positifs ou négatifs — est également importante. La consultation de ces groupes est fondamentale : elle doit commencer tôt et, idéalement, se dérouler à mesure que le processus évolue plutôt qu'au terme de celui-ci. En raison de sa complexité, la démarche consistant à soupeser les avantages et les risques potentiels de l'introduction du maïs transgénique au Mexique peut exiger une combinaison de méthodes, de même que la participation de la société et la prise en compte de diverses valeurs sociales. La science peut éclairer certains de ces choix, mais elle ne peut fournir toutes les réponses ni constituer la seule base des décisions à prendre.